



DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	42	7	0

**OBJET : 00-3 - ORGANISATION
INSTITUTIONNELLE
REPLACEMENT DE MADAME
ALEXANDRA BORCHIO-FONTIMP AU
SEIN DE DIVERS ORGANISMES**

0 Original
0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N° Enregistrement :

2477/20

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage
en Mairie,
Le 20/10/2020
Et de la réception en Sous-Préfecture,
Le 20/10/2020

Par délégation du Maire,
L'Attachée territoriale



Par délégation du Maire
L'attachée territoriale
Sandra MIGLIORE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE DU VENDREDI 16 OCTOBRE 2020

Le vendredi 16 octobre 2020 à 16h00,
Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en
date du 09/10/2020, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Nathalie DEPETRIS, M. Serge AMAR, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Eric DUPLAY, Mme Khéra BADAOU-HUGUENIN-VUILLEMIN, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marika ROMAN, M. Daniel LALLAI, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. Matthieu GILLI, Mme Martine SAVALLI, M. Xavier WIIK, Mme Anne-Marie BOUSQUET, M. Marc FOSSOUD, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, M. Paul SASSI, M. Gérald LACOSTE, Mme Beatrix GIRARD, Mme Carole BONAUT, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Eric PAUGET, M. David SIMPLOT, M. Jean-Gérard ANFOSSI, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Fanny HARTNAGEL ROPITEAU, Mme Stéphanie FICARELLA, Mme Johanna SIMOES DA SILVA, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Alain BERNARD, M. Marc ANFOSSO, Mme Anaïs IMBERT, Mme Alexia MISSANA, Mme Françoise VALLOT, Mme Monique GAGEAN, M. Arnaud VIE, M. François ZEMA, Mme Aline ABRANAVAL, Mme Michèle MURATORE.

Procurations :

M. Yves DAHAN à M. Jean LEONETTI,
M. Bernard DELIQUAIRE à M. Jacques GENTE,
Mme Françoise THOMEL à M. Bernard MONIER,
Mme Gaëlle DUMAS à M. Jean-Gérard ANFOSSI,
Mme Nathalie GRILLI à M. Eric DUPLAY,
M. Tanguy CORNEC à M. Arnaud VIE,
Mme Khadija AOUAMI à Mme Aline ABRANAVAL

Absents : .

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été
procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.
Madame Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été
désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées.
Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s)

A l'issue des élections municipales dont les résultats ont été acquis le 15 mars 2020, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP a été élue conseillère municipale de la Commune d'Antibes Juan-Les-Pins, sur la liste « Ensemble pour Antibes Juan-Les-Pins ».

Lors de la séance du Conseil municipal en date du 26 mai 2020, il a été procédé à l'élection du Maire et de ses adjoints et Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP a été élue 8ème Adjointe déléguée à l'économie locale, au commerce, à la valorisation du domaine public et aux droits des femmes.

Suite à ce renouvellement, elle a été, lors de la séance du Conseil municipal du 12 juin 2020, désignée pour représenter la ville, en sa qualité d'Adjointe au Maire, au sein de divers organismes, de la manière suivante :

- représentante de la Commune au sein du Conseil d'Administration au sein de la « SPL Antibes Avenir » ;
- représentante de la Commune au sein de l'Association « Centre Ville en mouvement » ;
- vice-présidente compte tenu de sa délégation de la Commission extra - municipale de l'Office du Commerce et de l'Artisanat

Suite à son élection en tant que Sénatrice des Alpes-Maritimes le 27 septembre dernier, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP a démissionné de sa qualité d'Adjointe au maire.

Une nouvelle élection concernant le poste de 8ème adjoint alors vacant ayant lieu lors de la présente séance, le Conseil municipal doit procéder à son remplacement, au sein de divers organismes, cette dernière ne pouvant plus y siéger.

Il s'agit:

- du poste de représentant de la Commune au sein du Conseil d'Administration au sein de la « SPL Antibes Avenir » ;
- du poste de représentant de la Commune au sein de l'Association « Centre Ville en mouvement » ;
- du poste de vice-président de droit la Commission extra - municipale de l'Office du Commerce et de l'Artisanat.

OUÏ CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité,

- **APPROUVE** le mode de scrutin public à mains levées à la majorité absolue comme mode de désignation des remplaçants de Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP au sein :
- au sein du Conseil d'Administration au sein de la « SPL Antibes Avenir » ;
- au sein de l'Association « Centre Ville en mouvement » ;
- vice-présidente de la Commission extra - municipale de l'Office du Commerce et de l'Artisanat ;

- **PROCEDE** aux désignations dans les organismes listés ci-dessus, sachant que pour ce qui concerne la Commission extra - municipale de l'Office du Commerce et de l'Artisanat, l'Adjoint délégué au commerce en est vice-président, de droit.

Se porte candidate

- Madame Alexia MISSANA

Madame Alexia MISSANA est élue, à l'**unanimité**, pour représenter la Commune :

- au sein du Conseil d'Administration au sein de la « SPL Antibes Avenir » ;
- au sein de l'Association « Centre Ville en mouvement » ;

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ansi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application "Télérecours" accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr/>. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DCM 00-3 ORGANISATION INSTITUTIONNELLE - REMPLACEMENT DE MADAME ALEXANDRA BORCHIO-FONTIMP AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES

Date de transmission de l'acte : 20/10/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 20/10/2020

Numéro de l'acte : 739553 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20201016-739553-DE

Date de décision : 16/10/2020

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants